

OBJECTIF: → PROFESSEURE

Guide pour les femmes tentées
par une carrière académique

UNIL | Université de Lausanne



| le savoir vivant |

→ Portraits **Henriette Haas**

*Professeure assistante
Ecole des sciences criminelles
Institut de criminologie et de droit pénal*



Mais qu'est-ce qui peut bien pousser une jeune femme à se passionner pour la psychologie légale et la criminologie ? Lorsqu'on pose la question à Henriette Haas, la réponse fuse :

«C'est parce que j'ai le goût de l'aventure ! Et je suis très curieuse, j'aime découvrir des mondes que je ne connais pas ; j'ai d'ailleurs toujours joué au détective quand j'étais jeune !».

Après avoir obtenu sa maturité en section latin-anglais à Bâle, elle a commencé des études de mathématiques et de physique à l'Ecole polytechnique de Zurich, allant jusqu'au 2^{ème} diplôme propédeutique. Ce domaine lui plaisait, mais elle trouvait que cette activité purement scientifique offrait trop peu de contacts humains. Elle a donc changé d'orientation pour se diriger vers les sciences humaines et obtenir une licence en psychologie clinique, psychologie de l'adulte et mathématiques à la Faculté des Philosophies de l'Université de Zurich.

Sa licence derrière elle, elle souhaitait vivement passer de la théorie à la pratique et faire enfin l'expérience du terrain:

«J'avais tellement envie de voir comment les choses se passaient avec des patients, de voir la réalité de près.»

Elle a donc quitté le monde de l'Université pour travailler comme psychologue et psychothérapeute dans un premier temps dans un centre de consultation pour adolescents en difficulté et toxicomanes, puis dans le service psychologique et psychiatrique du Département de Justice du canton de Zurich. C'est dans cette dernière fonction qu'elle a été amenée à faire ses premières expériences dans le monde pénitentiaire, assumant la responsabilité de la prise en charge psychothérapeutique des détenus au pénitencier de Regensdorf et dans diverses maisons préventives du canton de Zurich. Elle note d'ailleurs avec un certain amusement:

«Je suis sûrement la seule professeure en Suisse qui a passé cinq ans de sa vie en prison!»

Tout en s'occupant de patients adolescents et toxicodépendants au Drop-in de Zurich, elle a continué à se former et à approfondir ses connaissances théoriques. Elle a toujours maintenu une activité scientifique à côté de son travail sur le terrain, publiant régulièrement des articles dans bon nombre de revues spécialisées. Elle a ainsi obtenu le certificat de psychologue spécialisée en psychothérapie de la Fédération suisse des psychologues. Alors qu'elle occupait toujours un poste clinique à plein temps, elle a également terminé son doctorat en psychologie clinique sur le sujet des thérapies psychanalytiques avec des patient·e·s délinquant·e·s et toxicomanes.

Au bout d'une dizaine d'années de pratique de la psychothérapie sur le terrain, elle a éprouvé le besoin de prendre du recul pour pouvoir réfléchir à ses expériences pratiques.

«J'avais envie de réfléchir à ce que j'avais vécu, voir comment je pouvais intégrer cette expérience avec la théorie que j'avais apprise.»

Elle s'est aperçue qu'il y avait à cette époque très peu de recherches sur le thème de la psychologie des délinquant·e·s, peut-être sous l'influence de la sociologie qui considère que la cause de la délinquance est à chercher dans les facteurs sociaux plutôt que chez l'individu.

«J'ai trouvé que ce décalage entre la théorie et la pratique offrait un énorme champ de découvertes potentielles. La psychopathologie des victimes et des délinquants est un domaine très intéressant, dans lequel il y a beaucoup à faire. On dit chez nous que «le diable est dans le détail». Ce qui se passe dans la réalité est beaucoup plus subtil, plus nuancé que ce qu'on en dit dans les journaux.»

Portée par
démarche
mée prof
l'Universit
et de crim

Il lui arrive
quelles un
énigmes q

«C'es
pou
uniqu
dédi
com
psyc
voir

Sa réflexio
d'observat
mières hyp
pertinente

Elle tient à
lité du terr
se et des re
d'un quest
quance les

«C'es
n'est
très
consi
confi
des é

Un autre p
à aider les
détermine
seuls sur le

Portée par son souhait de développer ses recherches dans ce sens, elle a fait des démarches pour revenir dans le monde académique ; c'est ainsi qu'elle a été nommée professeur assistante remplaçante à 50 % à l'Ecole des sciences criminelles de l'Université de Lausanne, qui s'appelait à l'époque l'Institut de police scientifique et de criminologie.

Il lui arrive de recevoir des mandats sur des affaires criminelles en cours pour lesquelles un avis d'expert est requis. L'expertise en psychologie criminelle recèle des énigmes qui conviennent parfaitement à son esprit curieux et investigateur.

«C'est comme un puzzle : il m'est arrivé de travailler sur un cas criminel pour lequel nous avions très peu de matériel, à savoir une seule et unique lettre et son enveloppe. Je me suis demandé comment faire pour déduire quelque chose de probant avec si peu d'informations ; j'ai alors commencé à développer une méthode basée sur l'épistémologie et la psychologie cognitive pour observer mieux, pour aller plus à fond, pour voir encore plus que ce que l'on voit normalement.»

Sa réflexion l'a portée à réaliser l'importance de développer des outils scientifiques d'observation du comportement humain qui permettent d'en déduire les premières hypothèses et de conclure lesquelles parmi ces hypothèses sont les plus pertinentes.

Elle tient à ce que ses projets de recherche restent toujours bien ancrés dans la réalité du terrain. Elle est ainsi responsable du projet «Enquêtes auprès de la jeunesse et des recrues» de l'année 1997, projet initié par le Professeur Killias. Par le biais d'un questionnaire anonyme, cette enquête vise à découvrir quels actes de délinquance les recrues peuvent avoir commis par le passé.

«C'est une méthode de sondage pour découvrir la vraie délinquance, qui n'est pas égale à celle qui est découverte par la police. Ces données sont très riches. Les recrues représentent 70 % des jeunes hommes suisses et constituent un bon échantillon représentatif. Cette étude permet de confirmer les résultats d'études cliniques, qui sont toujours réalisées sur des échantillons particuliers.»

Un autre projet de recherche appliquée qu'elle poursuit actuellement est destiné à aider les psychiatres d'urgence qui reçoivent un appel annonçant des violences à déterminer s'ils ont affaire à une personne dangereuse, s'ils peuvent se rendre seuls sur les lieux ou s'ils doivent être accompagné par la police.

«J'ai essayé de définir les questions cruciales à poser au début d'un contact pour déterminer la dangerosité de la situation et le risque de subir une agression pour la victime et/ou les intervenants.»

Elle s'efforce ainsi de créer des méthodes utilisables dans la pratique, par exemple par la police ou des psychiatres.

«J'ai donné des cours aux policiers et aux policières qui font des auditions avec des victimes et des agresseurs de violences conjugales. J'essaie de leur offrir quelques consignes pour les aider à gérer ces entretiens. La violence conjugale est un problème qui doit être envisagé dans la durée; il ne suffit en effet pas de motiver la victime à porter plainte, car, très souvent, elle la retirera quelque temps plus tard. Pour aider les victimes efficacement, il est nécessaire que les personnes en charge du dossier établissent une relation plus personnelle, quasi thérapeutique avec le couple, c'est-à-dire avec l'agresseur et sa victime, pour les inciter à faire quelque chose pour se libérer de la situation dans laquelle ils sont emprisonnés.»

Si Henriette Haas porte un regard sur son parcours, elle n'a pas l'impression que le fait d'être une femme ait été un obstacle au développement de sa carrière professionnelle. Elle note au contraire qu'elle a été toujours bien accueillie, aussi bien à l'Université que dans les institutions psychiatriques et les prisons où elle travaillait. Selon son expérience, les collègues masculins apprécient la présence d'une femme dans une équipe composée uniquement d'hommes.

Par contre, à l'âge de 45 ans, elle constate que le fait d'avoir passé dix ans hors de l'Université constitue maintenant un handicap pour la suite de sa carrière académique.

«Le désavantage que j'ai, c'est que j'ai ces dix ans de pratique derrière moi. Il est clair que si on occupe un poste clinique à 100 % et qu'on fait une formation de thérapeute à côté, on ne peut pas publier autant qu'une personne qui est toujours restée à l'Université. Or les publications dans des journaux anglophones en particulier sont importantes dans un cursus.»

A la réflexion, elle se dit qu'elle aurait peut-être dû investir davantage pour obtenir des qualifications formelles plus tôt.

«Le fait de faire carrière ne figurait pas parmi mes priorités, au début je ne me suis pas investie pour arriver rapidement à une carrière universitaire.»

Henri
ment
quitté
se cré
bien a

Elle a
consa
à Zuri
sitaire
il est t
C'est u

Par

1986

1986

1991

2002

1996

Henriette Haas occupe son temps libre à faire du sport et à pratiquer son instrument de prédilection, la guitare blues. Lorsqu'elle a été nommée à l'Institut, elle a quitté Zurich pour venir s'installer à Lausanne. Il lui a fallu un peu de temps pour se créer un cercle d'amis et une vie sociale dans sa ville d'adoption, mais elle s'est bien acclimatée :

«Maintenant, je me sens à la maison ici autant qu'à Zurich.»

Elle a par ailleurs gardé des contacts étroits avec la Suisse alémanique et consacre une partie de ses vacances à faire le tour de ses ami·e·s et connaissances à Zurich et à Bâle. Elle constate que la mobilité requise dans une carrière universitaire peut certes impliquer quelques sacrifices au début mais qu'en définitive il est très enrichissant et motivant de partir travailler sous d'autres horizons. C'est un peu l'aventure !

Parcours

1986	licence en psychologie clinique, psychopathologie de l'adulte et mathématiques à l'Université de Zurich
1986-1996	psychologue/psychothérapeute au Drop-in de Zurich, au pénitencier de Regensdorf et dans diverses maisons préventive du canton de Zurich ; certificat de psychothérapeute de la Fédération suisse des psychologues
1991	Doctorat en psychologie clinique à l'Université de Zurich («Thérapies psychanalytiques avec des patients délinquants et toxicomanes»)
2002	habilitation en psychologie légale, Université de Zurich
1996-2003	Professeure assistante remplaçante à l'Institut de police scientifique et de criminologie de l'Université de Lausanne (à 50 %)

>WWW.UNIL.CH/EGALITE

BUREAU DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Université de Lausanne – Collège propédeutique 1 – CH-1015 Lausanne

Tél. +41 (0)21 692 20 59 – Fax +41 (0)21 692 20 55 – e-mail: egalite@unil.ch

www.unil.ch/egalite

